



Du 5 mai au 22 octobre 2023, Cap sur la Marne pour des croisières et randonnées à deux pas de Paris :

Voyager près de chez soi, ouvrir un œil nouveau sur son environnement, profiter des richesses locales et valoriser la nature ... C'est ce que proposent trois territoires d'Ile-de-France traversés par la vallée de la Marne, en organisant tout l'été des croisières et deux grandes randonnées accessibles à tous en Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne.

Ces croisières inédites, qu'elles soient gourmandes, musicales ou dédiées à la découverte des paysages et de l'histoire de la Marne, développent un tourisme durable et constituent une nouvelle expérience pour profiter de ces espaces préservés. Elles sont animées par des historiens, passionnés, acteurs du territoire, brasseurs ... tous experts et amoureux des bords de Marne.



Départs : Alfortville, Joinville-le-Pont, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Lagny-sur-Marne

Durées : de 1h30 à 2h - Tarifs 25, 15 et 10€ (TR), croisières navettes 6€

Programme complet & réservations :

<https://capsurlamarne.fr/croisieres-cap-sur-la-marne-programme-et-reservations/>

Nouveauté ! Des croisières vélo + bateau permettent d'embarquer son vélo à bord et de découvrir la Marne aussi bien sur l'eau que le long des berges.

SAVE THE DATE : La Grande Marche le 4 juin 2023

En 2023, les partenaires de *Cap sur la Marne** enrichissent cette offre et encouragent la mobilité le long de l'eau, organisant La Grande Marche avec 6 étapes culturelles à découvrir à pied au fil de 15 kilomètres : la Maison de l'Abbé Pierre, le Parc des Côteaux d'Avron, l'école Nationale de cirque de Rosny-sous-Bois, le musée de la Résistante Nationale de Champigny-sur-Marne, l'histoire du dessinateur François Cavanna et de l'immigration italienne à Nogent-sur-Marne, et le parc du Tremblay.

*Le collectif [Cap sur la Marne](#) réunit Val-de-Marne Tourisme, Seine-Saint-Denis Tourisme et les Offices de Tourisme de Marne et Gondoire et Paris Vallée de la Marne ; il propose de nombreuses animations sur les bords de Marne entre Charenton-le-Pont et Chalifert grâce au soutien de la Région Ile-de-France